

Questions orales

Mlle Carney: Madame le Président, la réponse du ministre prouve que c'est lui qui n'a jamais rien à dire dans aucun domaine.

STATISTIQUE CANADA—LE RESPECT DES HEURES DE TRAVAIL
PAR LES EMPLOYÉS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Approvisionnements et Services. La direction de Statistique Canada s'inquiète également du respect des heures de travail, surtout lorsque les employés sont tenus de faire des journées de 7 heures et demie et des semaines de 37 heures et demie. Selon une enquête effectuée par Statistique Canada au sujet des employés du ministère, 15 ou 20 p. 100 d'entre eux tirent au flanc avant d'avoir fini le travail de la journée.

Comme il y a deux millions de chômeurs au Canada, dont une bonne partie sont extrêmement qualifiés, le ministre a-t-il envisagé de licencier les employés qui tirent au flanc et de les remplacer par des chômeurs?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, contrairement à ce que prétend le député, grâce au budget présenté par le ministre des Finances, mon ministère sera en mesure d'accroître le niveau des achats, ce qui permettra de créer des emplois et ce, avec un apport minimum ou nul d'années-personnes supplémentaires.

Si l'honorable représentante veut des preuves quant aux activités que mène mon ministère, je l'invite à venir constater sur place l'assiduité des fonctionnaires du ministère des Approvisionnements et Services. C'est au MAS que l'on trouve les employés les plus efficaces et les plus professionnels de toute la Fonction publique du Canada.

* * *

LA CHARTE DES DROITS

L'APPLICATION À TOUS LES CANADIENS

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Le gouvernement est l'auteur de ce qu'on appelle la Charte des droits. Je voudrais demander au premier ministre s'il pense que tous les Canadiens ont des droits égaux?

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, nous l'avons même inscrit dans la Charte des droits et libertés.

• (1440)

[Traduction]

LE BILINGUISME

PETRO-CANADA—LES AFFICHES UNILINGUES AU QUÉBEC

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, j'ai une question très simple à poser au premier ministre. Le gouvernement annonce que Petro-Canada est à nous, qu'elle appartient à tous les Canadiens. Dans ce cas, monsieur le premier ministre, voulez-vous donner instructions à vos subordonnés de Petro-Canada de ne plus poser d'affiches unilingues dans les stations-services de la province de Québec, mais des affiches bilingues, parce que si Petro-Canada nous appartient, elle est payée par tous les contribuables du Canada, dont 75 p. 100 sont anglophones et devraient avoir certains droits.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai eu à discuter du problème de la Petro-Canada et des enseignes bilingues il y a déjà deux mois avec le président de la Petro-Canada, et je lui ai dit qu'il était de mon désir qu'il y ait des services dans les deux langues officielles au Québec comme ailleurs au Canada.

* * *

[Traduction]

LES CORPORATIONS

LE REFUS DE PERMETTRE LE TRANSFERT D'UNE ÉQUIPE DE LA
LNH À SASKATOON—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Hier le Conseil d'administration de la Ligue nationale de hockey a refusé le transfert à Saskatoon, en Saskatchewan, de l'équipe professionnelle de hockey des Blues de St-Louis. Cette décision est révoltante. Toute la population de la Saskatchewan et du Canada était en faveur de ce transfert, sauf le Nouveau parti démocratique qui était contre, comme l'a confirmé le député de Yorkton-Melville. Est-ce que les services du ministre ont envisagé l'ouverture d'une enquête, par application de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, pour voir s'il y a possibilité de poursuites au titre des dispositions commerciales de cette loi, et en particulier de son article 32?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je dirai que la question est à l'étude en ce moment à mon ministère.

M. Hnatyshyn: Je suis très heureux d'apprendre, comme la population de Saskatchewan, que le ministre s'intéresse à la chose. D'ailleurs le ministre d'État (Santé et Sport amateur) avait signifié son appui à la demande de transfert.